

Le 9 avril, faire entendre notre voix !

A l'appel de la CGT, FO, la FSU et de Solidaires

Le 9 avril, les syndicats CGT, FO, FSU et Solidaires appellent les salarié-es du public, du privé, mais aussi les retraité-es et les chômeurs, à se faire entendre haut et fort dans tout le pays, en participant aux grèves et aux manifestations.

La fédération SUDPTT ne peut que se réjouir d'un appel qui n'avait pas été aussi large depuis le mouvement contre la réforme des retraites de François Hollande à l'automne 2012.

Car, depuis cette date, s'il y a mobilisation, c'est du côté des forces sociales qui sont loin de partager nos intérêts, nos convictions et nos valeurs. C'est le cas des notaires, des avocats, des huissiers, des pharmaciens et, tout récemment, d'une partie du "corps médical" contre la généralisation du "tiers payant". Sans même parler des manifestations des patrons au mois de décembre 2014 !

Cette crise n'est pas la nôtre !

Oui, il est temps de reprendre la rue pour faire entendre notre voix. La voix de ceux et celles qui paient tous les jours depuis 2008, les effets de la crise financière et économique, que ce soit à travers la baisse du pouvoir d'achat, la stagnation des salaires, l'explosion du chômage, le gel des prestations sociales, la hausse de la TVA, la remise en cause du niveau des retraites, souvent misérable ou encore, de l'accès aux soins !

Et sans réaction de notre part, ce sont les régimes complémentaires de retraite qui seront mis à mal !

Nous l'avons déjà dit, cette crise n'est pas la nôtre et nous n'en sommes pas les responsables, pour le moindre euro !

Cette crise est le résultat d'une déréglementation bancaire organisée par les Etats, déréglementation qui a levé tous les freins à l'encadrement du crédit, à la spéculation financière et immobilière.

Cette crise a révélé des comportements ouvertement mafieux avec des connivences qui impliquent responsables politiques et bancaires au plus haut niveau. Les mêmes nous appellent à faire des efforts pour réduire les dépenses publiques, pour combler les déficits organisés par une évasion fiscale massive.

Et avec un cynisme débridé, ils nous passent en boucle le couplet du "coût du travail" !

Fraude fiscale à tous les étages !

Quand nous affirmons que les Etats sont responsables, c'est aussi vrai pour la France : en 2009, la ministre de la Justice - Mme Alliot-Marie - tentera tout pour renvoyer les listings des comptes de HSBC vers la Suisse, sans que soient levés les scellés. Echec qui obligera Eric Woerth à dévoiler une première liste de 3 000 contribuables.

En France, la fraude fiscale est estimée à une somme de 60 à 80 milliards d'euros, à minima. Et cela, chaque année ! Soit l'équivalent du déficit budgétaire annuel ou encore 20 % des recettes budgétaires !

C'est cette même déréglementation qui permet à des groupes comme Amazon ou Apple de ne pas payer d'impôts (ou très peu) en jonglant de pays en pays, selon les fiscalités locales avec leurs filiales.

Idem pour les entreprises du CAC 40 qui ont un taux moyen d'imposition réel de 8 % quand le taux officiel d'imposition des sociétés sur les bénéfices est de 33,3 % ! Alors qu'au même moment, ces sociétés versent des dividendes considérables à leurs actionnaires : 56 milliards en 2014, en hausse de 30 % par rapport à 2013 !

Comment peut-on tolérer que BNP Paribas, Crédit Agricole ou Société Générale, aient encore plus de 150 filiales dans les paradis fiscaux ?



Fédération des activités postales et de télécommunication

25/27 rue des envierges 75020 Paris tel 01 44 62 12 00 - fax 01 44 62 12 34
mail sudptt@sudptt.fr www.sudptt.org

L'argent public à fonds perdus !

Le guichet de "l'argent public" est grand ouvert. Le CICE - crédit impôt compétitivité emploi - a coûté 6,5 milliards en 2014 ; il devrait en coûter dix en 2015 et vingt vers 2020. Vingt établissements bancaires ont reçu un total de 140 millions d'euros, pour créer des emplois. Avec quelles contreparties ? Seules deux banques annoncent des recrutements. Les autres utilisent le CICE pour des projets informatiques, des rénovations d'agences... et BNP qui a touché 25 millions, a réglé sans difficulté une amende de 9 milliards d'euros !

Le secteur du commerce, lui, a reçu 355 millions alors que les géants de la distribution versaient deux tiers de leurs bénéfices à leurs actionnaires !

Pacte de responsabilité ou pacte d'austérité !

Dans le pacte de responsabilité - 50 milliards d'économies sur trois ans - 11 sont à la charge des communes. Aux augmentations des impôts locaux, se greffent des réductions de prestations (ramassage des ordures ménagères, réduction des éclairages publics...) et le gel d'investissements (crèches, travaux de voirie...). De même, des communes sont piégées par des financiers sans scrupule qui leur ont vendu des prêts "toxiques" dont les taux d'intérêt explosent.

Oui, il est possible d'agir !

Il est tout à fait possible d'agir pour lutter contre ces procédés frauduleux, notamment en imposant la levée de tous les secrets bancaires, en exigeant que les banques rapatrient tous les actifs détenus dans ces paradis, qui sont souvent des Etats de l'Union européenne (Luxembourg, Irlande...) voire des dépendances comme les îles Caïman (Royaume-Uni) !

Autre méthode tout aussi efficace et encore plus rapide : il suffirait d'assurer une véritable protection juridique aux "lanceurs d'alerte" pour que des milliers de salarié-es, de cadres, puissent témoigner des pratiques "douteuses" dans leurs entreprises, que ce soit les banques ou les multinationales... c'est dire que le mouvement syndical est directement concerné !

La réforme des impôts aux oubliettes !

Il est aussi possible d'agir par une réforme fiscale sur le taux d'imposition des revenus, réforme qui irait à rebrousse-poil de ce qui s'est fait depuis les années 80, à raison d'une baisse continue pour les plus hauts revenus. En 1982, la plus haute tranche d'imposition était de 60 % pour les revenus dépassant 100 000 euros (actualisés à l'année 2014 avec l'érosion monétaire). Pour 2015, la tranche la plus haute sera de 45 % mais au-dessus de 151 956 euros !

Le 9 avril, nous serons en grève et en manifestations pour dire qu'il est possible et totalement légitime d'imposer une autre répartition des richesses permettant :

+ d'augmenter les traitements des fonctionnaires, les salaires du privé et tous les minimas sociaux (RSA, minimum vieillesse...),

+ de combattre le chômage - 6 millions toutes catégories confondues - en réduisant le temps de travail,

+ de bénéficier de services publics de qualité et de proximité !

Mais pour imposer d'autres choix sociaux, il faut s'y mettre tous et toutes ensemble !

Et ça commence le jeudi 9 avril !

Rendez-vous pour la manifestation à partir de 13 heures, Place d'Italie.